



Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

JEUDI 6 AVRIL 2017 A 20.00 HEURES A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 15 décembre 2016.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Comptes 2016
 - 2.1. Comptes de fonctionnement *
 - 2.2. Comptes des investissements *
 - 2.3. Rapport de la Commission financière
3. Présentation de la planification financière 2017 – 2021 *
4. Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) – Approbation *
5. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 24 mars 2017